



N/Référence : DG/SG/DPS/DRH11/2022

Casablanca, le 06 JUIL 2022

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP, visé par le Ministère de l'Economie et des Finances en date du 19 novembre 2012, tel que modifié et complété ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement de treize (13) agents d'exploitation suivants :

- 2 postes au niveau des sites relevant de la Direction Régionale de Nador ;
- 1 poste au niveau des sites relevant de la Délégation d'Al Hoceima ;
- 1 poste au niveau des sites relevant de la Délégation de Jebha ;
- 1 poste au niveau de la Délégation de Larache ;
- 2 postes au niveau de la Délégation de Tan Tan ;
- 1 poste au niveau des sites relevant de la Délégation de Boujdour ;
- 3 postes au niveau des sites relevant de la Direction Régionale de Dakhla ;
- 1 poste au Marché de Gros de Rabat (Tamesna) ;
- 1 poste au Marché de Gros de Casablanca.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CANDIDAT

Les principales missions de l'agent d'exploitation seront de :

- Participer aux activités de commercialisation et de contrôle du poisson ;
- Assurer les opérations d'identification, de pesage, de contrôle et de classification du poisson ;
- Participer à la manipulation, déplacement et chargement de marchandises ;
- Assurer les tâches administratives et techniques au niveau des sites ;
- Fournir les informations ponctuelles demandées par la hiérarchie ;
- Participer à la réalisation des objectifs de développement, de qualité de service et de rentabilité ;
- Veiller au respect des normes sanitaires et d'hygiène ainsi qu'à l'application des procédures.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

www.onp.ma

المكتب الوطني للصيد 15 زقة الملازم الأول محمد محروود - ص. ب. رقم 16243 - 20 300 الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 24 05 51 - الفاكس : 05 22 24 23 05

OFFICE NATIONAL DES PECHES - 15, rue du Lieutenant Med Mahroud - B.P. 16243 - 20 300 Casablanca - Tél. : 05 22 24 05 51 - Fax : 05 22 24 23 05 - E-mail : onp@onp.ma

I.F. 1030035 - ICE : 001674301000044

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé(e) de moins de 40 ans au 31/12/2022 ;
- Avoir un diplôme de Technicien, Technicien Spécialisé, BTS, DUT.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation (précisant le poste à pourvoir) ;
- Copie des diplômes (**les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;
- Copie de la carte d'identité nationale.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus avant le..... **22 JUIL 2022** à **16h30**, d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** scanné en version PDF en un seul document et transmis obligatoirement sur le lien suivant : https://rhspace.onp.ma/rh_onp/

NB :

- Tout dossier transmis via un autre canal que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Une commission procédera à une présélection des candidatures dont les profils répondent aux conditions énumérées dans cet avis. Les candidats présélectionnés seront convoqués pour la suite du processus.

2/2
Am


Le Secrétaire Général
BOUMEHRAZ Abdelhak